

L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « Les Hêtres pourpres »

Gilles Renaud
Juge, Cour de justice de l'Ontario

Le 3 mai 2023

Propos introductifs

D'entrée de jeu, je me dois de passer aux aveux et de reconnaître que les techniques policières s'enseignent fort bien au sein des écoles spécialisées, notamment à Regina pour ce qui est de la Gendarmerie royale du Canada et à l'École nationale de police, à Nicolet. Et, de plus, n'étant pas policier, je suis nul doute mal situé pour prétendre prodiguer des leçons à celles qui s'évertuent à défendre nos foyers. Toutefois, une carrière de quatre décennies en matière criminelle, dont 28 ans à instruire des procès, m'inspire à vouloir fournir des aperçus aux enquêtrices quant à certains éléments du travail qui incombent aux agentes de la paix et surtout dans le cadre des enquêtes.¹

Qui plus est, je suis d'avis que je suis en mesure d'appuyer les travaux des enquêtrices en relevant une source d'enseignements trop souvent négligée par les formatrices, à

¹ Voir les [autres documents dans cette série](#) : « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'arrestation d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 23 mars 2023; « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Sherlock Holmes au moyen de 'L'aventure des cinq pépins d'orange' » - Jurisource - le 24 mars 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre 'L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr. Hyde' », de R.L. Stevenson » - Jurisource - le 3 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'évasion d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 5 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Arsène Lupin en prison' », Jurisource, le 6 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le mystérieux voyageur' », Jurisource, le 12 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre sir Arthur Conan Doyle au moyen de la nouvelle 'L'escarboucle bleue' », Jurisource, le 13 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le collier de la Reine' », Jurisource, le 14 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le sept de cœur' mettant en vedette Arsène Lupin », Jurisource, le 17 avril 2023, « Le coffre-fort de madame Imbert », Jurisource, le 18 avril 2023, « La Perle noire », Jurisource, le 28 avril 2023 et « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements d'Arsène Lupin au moyen de la nouvelle «Herlock Sholmes arrive trop tard' », Jurisource, le 1 mai 2023.

savoir le monde de la littérature. À l'appui de cette affirmation, qu'il me soit permis de citer le professeur John Wigmore, illustre enseignant du droit de la preuve :

The lawyer must know human nature. He must deal understandingly with its types and motives. These he cannot all find close around... For this learning he must go to fiction which is the gallery of life's portraits."²

Pour nos fins, j'ai reformulé cet extrait en ces termes plus contemporains et pertinents :

The [police officer] must know human nature. He [or she] must deal understandingly with its types and motives. These he [or she] cannot all find close around... For this learning he [or she] must go to fiction which is the gallery of life's portraits."

Mon objectif est donc d'étudier la nouvelle « Les Hêtres pourpres » de Sir Artur Conan Doyle ayant en vedette le détective Sherlock Holmes afin de décortiquer les enseignements portant sur les techniques policières qui s'y retrouvent, surtout en rapport aux entrevues des témoins en mettant l'accent sur leur comportement, sujet trop souvent négligé par rapport au comportement lors de leur témoignage au procès.³ À ce sujet, relevons que Holmes a déclaré ce qui suit au Dr Watson : « Vous avez abaissé, au rang de simples contes, ce qui aurait dû être une série de conférences... » en parlant des récits de ses enquêtes. Donc, je tente ici de livrer ces aventures à titre de conférences pour jeter un éclairage utile quant au travail des enquêtrices.

Un survol thématique des techniques policières à la lumière de la nouvelle « Les Hêtres pourpres »

Comportement, la preuve du

Introduction : les allures à titre de témoignage

D'emblée, qu'il me soit permis d'expliquer ma façon d'enseigner ma leçon quant à la preuve du comportement. Dans tous les cas où je cite un extrait de la nouvelle, la lectrice s'imagine qu'il s'agit d'une entrevue avec le personnage à titre de témoin en puissance qui répond aux questions de l'enquêtrice, bien avant le procès. Donc, l'enquêtrice va se poser la question si les réponses du témoin concordent avec ses allures, et ainsi de suite.

Allons de l'avant avec cette leçon et citons cet extrait tiré de la nouvelle « L'arrestation d'Arsène Lupin » de Maurice Leblanc : « ... C'était absurde d'ailleurs, car enfin rien dans

² Voir "A List of One Hundred Legal Novel" (1922), 17 *Ill. L. Rev.* 26, page 31.

³ Voir mes livres qui traitent de ce sujet : La plaidoirie : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2017, aux pages 81-143, L'évaluation du témoignage : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2008, aux pages 99-162, Advocacy : À Lawyer's Playbook, Thomson Carswell, Toronto, 2006, aux pages 35-66 et, enfin, Demeanour Evidence on Trial: A Legal and Literary Criticism, Sandstone Academic Press, Melbourne, Australie, 2008.

les allures de ce monsieur ne permettait qu'on le suspectât. » En d'autres mots, l'enquêtrice doit elle se fier aux allures d'une personne afin de fonder (ou pas) une accusation? Qu'importe votre réponse, devriez-vous la revoir à la lumière de l'extrait qui suit, tiré du chapitre 8 du roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde? La phrase est la suivante : « La physionomie du domestique confirmait amplement ses paroles ... » Exprimé autrement, l'écrivain R. L. Stevenson laissait voir que le visage d'un individu qui livre témoignage aux policiers puisse être scruté afin de déceler si la vérité a été décrite - que l'enquêtrice puisse passer au crible le visage et les paroles d'un quidam et d'en conclure si la vérité a été dépeinte.

À ce sujet, il sied de citer les paroles que Shakespeare attribue à certains de ses personnages les plus connus de sa pièce Macbeth⁴ :

“Duncan: There's no art To find the mind's construction in the face...” (1-iv-12)
[Traduction: « Il n'y a pas d'art — pour découvrir sur le visage les dispositions de l'âme ... »]

“Macbeth ... Away, and mock the time with fairest show: False face must hide what the false heart doth know. » (1-vii-92) [Traduction: « ... Allons, et jouons notre monde par la plus sereine apparence. — Un visage faux doit cacher ce que sait un cœur faux. »]

“Malcolm ... Let's not consort with them: To show an unfelt sorrow is an office Which the false man does easy...” (2-iii-135) [Traduction: « Ne les fréquentons pas: Montrer un chagrin non ressenti est un office Que l'homme faux fait facilement. »]

Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocuteurs.⁵ Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au

⁴ Voir le document de travail “Investigations 101 – Lessons from Macbeth”, disponible *in* Blue Line, [www.blueline.ca], le 27 mars 2023, une revue dédiée aux questions policières.

⁵ Par souci de commodité, on se limitera à une autre citation:

... Vous pensez bien que je ne crois pas à ces rumeurs. Et puis, je ne puis y croire lorsque je vous vois. Le vice s'inscrit lui-même sur la figure d'un homme. Il ne peut être caché. On parle quelquefois de vices secrets; il n'y a pas de vices secrets. Si un homme corrompu a un vice, il se montre de lui-même dans les lignes de sa bouche, l'abaissement de ses paupières, ou même dans la forme de ses mains ... Mais vous, Dorian, avec votre visage pur, éclatant, innocent ... je ne puis rien croire contre vous... [Le portrait de Dorian Gray, Oscar Wilde, Chapitre 12.]

moment d'entreprendre votre enquête.⁶

Les enseignements de la Cour suprême du Canada – un sommaire

R. c. N.S., [2012] 3 R.C.S. 726, contient ces enseignements de la juge en chef McLachlin et des juges Deschamps, Fish et Cromwell :

26 Les changements dans le comportement du témoin peuvent s'avérer fort révélateurs; dans *Police c. Razamjoo*, [2005] D.C.R. 408, un juge de la Nouvelle-Zélande appelé à décider si les témoins pouvaient déposer en portant des burkas a fait remarquer ce qui suit:

•
[TRADUCTION] ... il existe des cas [...] où le comportement du témoin change radicalement au cours de sa déposition. Le regard qui dit "j'espérais ne pas avoir à répondre à cette question", parfois même un regard de pure haine porté sur l'avocat par un témoin qui a manifestement l'impression d'être pris au piège, peuvent être expressifs. Cela vaut également pour les changements brusques dans l'élocution, l'expression du visage ou le langage corporel. Le témoin qui passe d'une élocution calme au bafouillage nerveux; le témoin qui, au départ, parlait clairement et regardait son interlocuteur droit dans les yeux et qui commence à hésiter et à regarder ses pieds; le témoin qui, à un moment donné, devient nerveux et commence à transpirer, voilà autant d'exemples de situations où, malgré les obstacles culturels et linguistiques, le témoin transmet, du moins en partie par l'expression de son visage, un message concernant sa crédibilité. [par. 78] [Nous avons souligné.]

⁶ J'invite la lectrice à prendre connaissance des articles suivants que j'ai signés : « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1900-1910) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 9 mars 2022; « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1850-1899) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 2 mars 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour fédérale » – Jurisource.ca – le 21 février 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour canadienne de l'impôt » – Jurisource.ca - le 14 février 2022; « La preuve du comportement: Les enseignements de l'arrêt *Clarke c. Edinburgh and District Tramways Co.* à la lumière du roman Le contrat de mariage de Balzac – la question des « cillements » des témoins » – Jurisource.ca - le 3 février 2022; « La preuve du comportement – les enseignements de la Cour d'appel de l'Ontario du 7 janvier du 7 janvier 2022 à la lumière du roman de Balzac La maison du chat-qui-pelote – la question du témoin 'calme' et du témoin 'agressif' » - Jurisource.ca – le 27 janvier 2022; « La preuve du comportement: ce que Balzac enseigne aux plaideurs à la lumière du roman Eugénie Grandet – la question du voile, du visage et de la voix » Jurisource.ca, 24 janvier 2022; « La plaidoirie et l'examen es grands principes visant l'appréciation du comportement du témoin », Jurisource.ca, le 5 avril 2016.

Les enseignements du juge-en-chef Bowman

Relevons les enseignements du futur juge-en-chef Bowman *in Faulkner c. Canada*, [2006] ACI n° 173:

[13] Je pense qu'il est important que les juges ne soient pas trop prompts à tirer des conclusions relatives à la crédibilité. J'ai dit ce qui suit dans la décision *1084767 Ontario Inc. (Celluland) c. Canada*, [2002] A.C.I. n° 227 (QL) :

8 La preuve de chacun des deux témoins est radicalement opposée à celle de l'autre. J'ai pris le jugement en délibéré puisque je ne crois pas approprié de tirer à la légère des conclusions relatives à la crédibilité ou, de façon générale, de rendre ces conclusions oralement à l'audience. Le pouvoir et l'obligation d'établir des conclusions relatives à la crédibilité sont l'une des plus lourdes responsabilités d'un juge de première instance. Le juge doit exercer cette responsabilité avec soin et après mûre réflexion puisqu'une conclusion défavorable de la crédibilité suppose que l'une des parties ment sous la foi du serment. Vouloir mettre un terme rapidement à une affaire ne peut être une excuse justifiant le mauvais usage de ce pouvoir. La responsabilité qui repose sur le juge d'un procès qui doit tirer des conclusions relatives à la crédibilité doit être particulièrement rigoureuse si l'on considère que l'on ne peut pratiquement pas en appeler de telles conclusions.

...

14 J'estime toujours qu'à titre de juges nous avons envers les personnes qui comparaissent devant nous le devoir de faire preuve de prudence et de prendre le temps nécessaire pour bien réfléchir lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions au sujet de la crédibilité. Selon les études que j'ai consultées, les juges ne réussissent pas mieux que les autres à parvenir à une conclusion exacte sur la crédibilité. Nous n'avons pas le monopole de la perspicacité et de l'acuité et ne sommes pas supérieurs à d'autres personnes, comme les psychologues, les psychiatres ou les profanes, qui ont été testés. Étant donné que nous devons, dans le cadre de notre travail, arriver à des conclusions au sujet de la crédibilité, nous devons au moins nous acquitter de cette tâche avec une certaine humilité et en étant conscients de notre propre faillibilité. Je sais que les tribunaux d'appel disent qu'ils doivent faire preuve de retenue à l'égard des conclusions de fait des juges de première instance parce que ces derniers ont eu l'occasion d'observer le comportement des témoins au moment de leur témoignage. Eh bien, j'ai pour ma part vu des menteurs accomplis me regarder droit dans les yeux et me raconter les mensonges les plus flagrants de façon confiante, directe et franche; par contre, il y a des témoins honnêtes qui évitent de regarder le juge dans les yeux, qui bégayent, qui hésitent en parlant, qui se contredisent et qui finissent par présenter un témoignage qui est un fouillis total. Certains juges semblent quand même croire qu'ils peuvent instantanément faire la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est faux et prononcer sur-le-champ un jugement fondé sur la crédibilité. La réalité est tout

simplement que les juges, lorsqu'ils entendent des témoignages contradictoires, n'ont probablement, au mieux, qu'une chance sur deux de tirer la bonne conclusion quant à la crédibilité, et que leurs chances de le faire diminuent probablement s'ils fondent leur conclusion sur une simple réaction viscérale à un témoin. De plus, si une conclusion défavorable au sujet de la crédibilité est tirée, il faut absolument exposer les motifs à l'appui de la conclusion. [Soulignement ajouté.]

Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocuteurs. Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête. À ce sujet, à savoir le fait de juger le comportement des étrangers, relevons cette phrase que nous offre « Les Hêtres pourpres »: « Votre erreur, dit-il en prenant un charbon ardent avec les pincettes pour allumer la longue pipe de merisier – qui remplaçait généralement celle de terre, lorsqu'il était d'humeur plutôt combatif que méditatif ... »⁷

Propos introductifs : J'ai rarement vu la plupart des éléments dont étude est faite sous ce vocable

D'entrée de jeu, je dois signaler que la plupart des éléments de la preuve du comportement me sont familiers, car j'ai lu des jugements, des articles dans la presse et de la doctrine à ce sujet. Cela étant, je n'ai pas de mémoire d'avoir jamais constaté qu'un témoin frissonnait en déposant, nonobstant le nombre insigne de crimes dont les faits m'ont été relatés. Cela étant, bien que je n'aie pas été témoin de la plupart des éléments décrits plus loin, j'ai souvent vu ce qui suit, tiré de la nouvelle « Le collier de la Reine » :

... Ses paroles retentirent quelques secondes dans le silence inquiet, et sur le visage de M. et Mme de Dreux, se lisait un effort éperdu pour comprendre, en même temps que la peur, que l'angoisse de comprendre...

Au demeurant, la preuve du comportement se résume à cette quête parmi non seulement les juges, mais aussi les enquêtrices, à « lire » ce que les visages d'autrui expriment, sans pour autant négliger les gestes, les hésitations, et ainsi de suite. Voici un exemple : « Il parlait sur un ton plaisant, mais ses yeux ne plaisaient pas. J'y lisais au contraire le soupçon et la contrariété... »

Comportement – accumulation d'éléments

⁷ Voir aussi cette phrase : « Non, ce n'est pas égoïsme ou amour-propre, dit-il, répondant suivant son usage à mes pensées plutôt qu'à mes paroles ... » Qui le saurait à moins d'avoir des « tuyaux » de tierces parties?

Il n'est pas rare de retrouver des phrases du genre : « « Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. »

Comportement – le chapelet des éléments

Aigreur

« ... dit-elle aigrement ... »

Air

« ... Il paraissait tout à fait enthousiaste et se frottait les mains d'un air enchanté... » Aussi : « Le monsieur ayant peut-être remarqué mon air d'incrédulité ouvrit un portefeuille, et en tira un billet de banque. – C'est aussi mon habitude, dit-il en souriant de l'air le plus aimable ... » De plus, cet exemple nous aide : « La directrice était restée tout le temps plongé dans ses papiers, sans dire un seul mot, mais elle me regarda d'un air si désappointé que je compris qu'elle perdait par mon refus une belle commission... » Toujours plus loin, l'auteur a écrit : « Quant à Holmes, il demeurait silencieux des heures entières, les sourcils froncés, l'air absorbé ... » Au demeurant : « ... et l'air anxieux ... »

Allures

« ... et ses allures dégagées révélaient une femme habituée à se tirer d'affaire toute seule. »

Figure

« Elle se leva vivement, toute trace d'anxiété avait disparu de sa figure. »

Froideur

« Il me semble que je vous ai rendue pleine justice à ce sujet, répondis-je un peu froidement ... »

Front

« Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. »

Humeur

« ... lorsqu'il était d'humeur plutôt combative que méditative ... » Plus loin, il s'agit de « ... s'était laissé aller à son humeur plutôt chagrine... » ce qui implique un certain contrôle chez l'individu en rapport à cet élément du comportement.

Joues

« Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. »

Mains

« À mon arrivée, il sauta sur sa chaise, et s'adressant à miss Stoper : « – Voilà l'affaire, dit-il ; je ne pourrais rien demander de mieux. Parfait ! parfait ! » Il paraissait tout à fait enthousiaste et se frottait les mains d'un air enchanté... » Et : « – Oh, tut, tut ! c'est de l'exploitation, de la pure exploitation ! s'écria-t-il, en levant les mains, comme un homme indigné ... » Plus loin : « Les mains tremblantes, j'ouvris ma malle ... »

Manières

« Je voyais que Holmes était favorablement impressionné par les manières et le langage de sa nouvelle cliente... »

Mouvements du corps

« Elle se leva vivement, toute trace d'anxiété avait disparu de sa figure. »

Œil

« Il la regarda de son œil investigateur ... »

Regard

« Il la regarda de son œil investigateur ... » Et : « ... semblait regarder fixement de mon côté. » Puis : « ... en me regardant fixement. » Enfin, « ... son sourire se changea en une contraction de colère et il me terrifia d'un regard diabolique ... »

Rire

« ... je fus prise d'un fou rire ... »

Rougir

« Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. »

Sauter

« À mon arrivée, il sauta sur sa chaise, et s'adressant à miss Stoper : « – Voilà l'affaire, dit-il ; je ne pourrais rien demander de mieux. Parfait ! parfait ! »

S'écrier

« Quel rapport cela peut-il avoir ? m'écriai-je ... Je suis sûre que vous avez raison, monsieur Holmes, s'écria notre cliente ... Vous avez admirablement réussi! s'écria Holmes avec enthousiasme. »

Sérénité –

« M. Fowler est un gentleman très affable, et très généreux, répondit Mme Toller avec sérénité. »

Sourcils

« Quant à Holmes, il demeurait silencieux des heures entières, les sourcils froncés, l'air absorbé ... »

Sourire

« Et cependant, répartis-je en souriant, je ne crois pas que je sois tout à fait absous du crime de sensationnalisme qu'on a reproché à ces récits... » Et : « Il souriait toujours de la manière la plus aimable. » Enfin : « ... son sourire se changea en une contraction de colère et il me terrifia d'un regard diabolique ... »

Surprise

« Il parut surpris, et tressaillit même légèrement à cette remarque. »

Tempes

« Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. »

Tête

« Holmes secoua la tête gravement... »

Ton

« Il parlait sur un ton plaisant, mais ses yeux ne plaisantaient pas. J'y lisais au contraire le soupçon et la contrariété... »

Traits

« – Je crains que ceci soit tout à fait impossible, dis-je. Il me regardait attentivement avec ses petits yeux, et sur ma réponse négative, je vis une ombre passer sur ses traits... »

Tressaillir

« Il parut surpris, et tressaillit même légèrement à cette remarque. »

Visage

« Elle était simplement, mais convenablement habillée ; son visage gai, animé, était couvert de taches de rousseur comme un œuf de pluvier, et ses allures dégagées révélèrent une femme habituée à se tirer d'affaire toute seule... » Plus loin : « Un homme prodigieusement gros avec un visage très avenant ... » Et, de plus, on lit : « Et cependant, cette femme a un chagrin secret. Elle semble parfois absorbée, et son visage exprime la souffrance ... » Enfin, trois autres exemples : « ... avec un visage rébarbatif ... », « Mon ami se leva, se mit à arpenter la chambre, les mains dans les poches, et le visage extrêmement préoccupé... » et « ... le visage de Holmes s'assombrit. »

Voix

« ... vous n' imaginez pas combien sa voix était caressante et tendre, – et qu'est-ce qui vous a donc tant effrayée ? » Mais sa voix était par trop cajoleuse. Il exagérait. Cela me mit immédiatement sur mes gardes... »

Yeux

« Il parlait sur un ton plaisant, mais ses yeux ne plaisantaient pas. J'y lisais au contraire le soupçon et la contrariété... »

Discernement dont doit faire preuve l'enquêtrice

Discernement – propos introductifs : il vous faut des renseignements

D'entrée de jeu, qu'importe votre intelligence, expérience ou génie, il vous faut des renseignements afin d'élucider le crime. Donc, à l'instar de Holmes qui a dit : « Des renseignements ! Je demande des renseignements ! Je ne puis bâtir sans fondements. », vous devez faire tout pour en obtenir.

Discernement – cause à effet

« ... votre erreur a été d'avoir essayé de donner de la couleur et de la vie à chacun de ces récits, au lieu de vous borner à relater ce raisonnement serré de cause à effet qui en fait réellement le seul intérêt... » Cette phrase met en épingle ce que l'enquêtrice doit s'évertuer à accomplir avant tout.

Discernement – conclure une enquête sans pouvoir y voir au clair

Parfois, il est impossible de mener une enquête qui se solde par des conclusions solides et des fois, c'est en raison de l'impossibilité de tirer des conclusions précises quant à un témoin. Ainsi, nous lisons : « Elle ne me fit aucune impression, ni bonne ni mauvaise... »

Discernement – égrainer le chapelet des raisons possibles pour expliquer un geste

L'enquêtrice doit faire preuve de retenue en ce qui a trait aux raisons possibles qui expliquent le geste d'une personne contre qui pèsent des soupçons. Il faut aller plus loin au niveau de l'analyse et scruter si l'explication est vraisemblable. Donc : « Je ne vois qu'une seule explication plausible. M. Rucastle paraît être un aimable homme, doué d'un bon cœur. Mais sa femme est peut-être folle, et alors il cherche à se plier à toutes ses fantaisies pour empêcher les crises et pour éviter qu'on ne l'enferme dans un asile. – C'est possible et je dirai même probable... » Quant à moi, la ligne qui sépare le possible du probable est très ardue à relever. »

Discernement – facultés de déduction et de synthèse logique

Sir Arthur prête les paroles qui suivent à Sherlock Holmes, et elles sont propices au travail de toute personne qui enquête de nos jours :

... vous avez donné la prééminence moins aux causes célèbres et aux procès à sensation auxquels j'ai été mêlé, qu'à ces incidents banals en eux-mêmes, mais faits pour exercer ces facultés de déduction et de synthèse logiques dont j'ai fait une étude spéciale... les délicates nuances de l'analyse et de la déduction...

Discernement – logique

« Les crimes sont communs, la logique est rare. C'est donc sur la logique plutôt que sur les crimes que vous devez appuyer » est une vérité que nous offre la plume de Sir Arthur. Et, je suis tout à fait d'accord avec cet énoncé. Par ailleurs, plus loin, l'auteur a écrit : « ... Je pouvais à peine en croire mes oreilles ... » Il s'agit donc de faire preuve de rigueur au niveau de l'analyse.

Discernement – nature humaine et dénoncer ses voisins

Voici ce que disait Sherlock Holmes au sujet de la multiplicité des témoins en puissance qui vivent en milieu urbain :

La pression de l'opinion publique peut faire dans les villes ce que la loi seule est impuissante à obtenir. Il n'y a pas de ruelle, si perdue soit-elle, où le cri d'un enfant torturé, le bruit des coups donnés par un ivrogne, n'excite la sympathie et l'indignation chez les voisins ; en un clin d'œil la justice avec tout son appareil est sur pied, il suffit d'un signe pour la mettre en mouvement et amener le criminel sur le banc de l'accusé. Mais voyez ces maisons isolées dans leur champ, habitées par des pauvres, qui ne savent rien de la loi. Pensez aux actes de cruauté infernale, aux crimes cachés qui peuvent s'y perpétrer lentement, sans que personne n'en sache rien.

Discernement – nature humaine et le fait d'embellir nos commentaires

Le premier paragraphe de cette nouvelle nous livre ce commentaire de Sherlock Holmes : « ... et dans ces récits de nos aventures que vous avez eu la bonté d'écrire, je dois même dire d'embellir, vous avez donné la prééminence moins aux causes célèbres et aux procès à sensation ... » Il s'agit d'un rappel utile portant sur cette fâcheuse tendance à exagérer qui pourrait bien être en jeu lors de l'entrevue avec un témoin en puissance.

Discernement – nature humaine et le parti pris

Relevons cet exemple : « ... Cela n'avait pas changé les sentiments de son amoureux qui lui était resté fidèle contre vent et marée. » L'enquêtrice aguerrie va être aux aguets afin d'éviter qu'un témoin qui est biaisé, soit en faveur de la poursuite, soit du côté de la personne accusée, soit jugé entièrement fiable.

Discernement – nature humaine et revoir le bien-fondé de nos décisions

Relevons cette phrase : « Le lendemain je commençais à trouver que j'avais fait une bêtise, et le jour d'après, j'en étais persuadée... » Cette phrase illustre ce que l'enquêtrice doit craindre, à savoir que le témoin est pris à ressasser sa décision, disons de se plaindre, et il faut donc faire preuve de jugement pour lui faire comprendre dès le début

tous les enjeux. À ce sujet, on lit aussi cette phrase dans le cadre de la nouvelle « Les Hêtres pourpres »: «... je viens vous demander si vous n'êtes pas revenue sur votre décision. »

Discernement – observations, capacité chez le profane et chez l'enquêtrice

Nous lisons vers le début de la nouvelle que : « Bah ! mon cher ami, qu'importe au public, ce public qui ne sait rien observer, qui ne pourrait reconnaître un tisserand à ses dents, ni un compositeur à son pouce gauche, qu'importe au public les délicates nuances de l'analyse et de la déduction! ... » Pour nos fins, il importe de souligner qu'au contraire du grand public, vous devez faire tout pour repérer les indices qui vous expliquent le métier des personnes que vous côtoient, et ainsi de suite.

Discernement – trop beau pour être vrai

D'emblée, relevons cette phrase très pertinente : « Vous pensez bien, monsieur Holmes, que dans la situation où je me trouvais, une telle offre me parut invraisemblable. Le monsieur ayant peut-être remarqué mon air d'incrédulité ouvrit un portefeuille, et en tira un billet de banque. » Donc, l'enquêtrice, tout comme monsieur ou madame tout le monde, doit faire preuve de retenue avant de conclure qu'une situation invraisemblable est digne de confiance. Il s'agit donc de suivre le conseil qui se trouve inscrit dans le passage qui suit : « Comme je devais déjà de l'argent à mes fournisseurs, cette avance était providentielle ; cependant je me sentais en défiance et je n'osais m'engager sans être mieux renseignée... »

Discernement – voir les deux côtés de la médaille

Il est souvent utile pour l'enquêtrice de scruter chaque question de fait en faisant de sorte que l'on jette un éclairage utile quant aux deux côtés de la même médaille. Ainsi, Holmes a raisonné que :

Les appointements extraordinaires qu'on lui donnait, les conditions si bizarres qu'on lui avait faites, tout dénotait des circonstances anormales ; mais il m'était impossible de démêler s'il s'agissait d'une manie ou d'un complot, et si l'homme était un philanthrope, ou un scélérat...

Interviewer des témoins – à faire et à éviter

Interviewer des témoins – détails, obtenir autant de détails que possible

Relevons ce que nous suggère l'auteur : « Mais j'aime mieux, monsieur Holmes, ne pas parler de ce qui n'est du reste que peu mêlé à mon histoire. – Il me faut tous les détails, qu'ils vous paraissent utiles ou non. – Je vais tâcher de ne rien omettre d'important... »

Interviewer des témoins – écouter avec grande attention

Voici l'exemple que nous offre Sir Arthur à ce sujet : « ... Nous avons, Holmes et moi, écouté toute cette histoire avec l'attention la plus soutenue... »

Interviewer des témoins – éléments favorables à retenir

Il faut insister que les témoins fournissent une preuve équilibrée. Nous retenons que la plaignante dans cette nouvelle a déclaré aux détectives que sont Holmes et Watson : « Je dois avouer tout d'abord que je n'ai pas été maltraitée par M. et Mme Rucastle. C'est une justice à leur rendre... »

Interviewer des témoins – méthode au niveau de cet élément crucial

Relevons ces conseils de la part de Sherlock Holmes : « Procédons par ordre et commencez votre récit. »

Interviewer des témoins – tout dire, parfois vous allez obtenir le « gros lot »

Voici ce genre d'exemple : « Ha ! dit Holmes, en la regardant attentivement. Il est clair que Mme Toller en sait plus que personne là-dessus. – Oui, monsieur, et je suis prête à dire tout ce que je sais. – Eh bien ! asseyez-vous, et dites-le, car j'avoue qu'il y a plusieurs points qui restent obscurs pour moi. – Je vais vite vous éclairer ... »

Professionalisme, dans le cadre de vos enquêtes

Professionalisme – Déformation professionnelle

À titre d'enquêtrice, vous devez craindre de partager le problème dont fait état Sherlock Holmes :

... Mais Holmes secouait la tête gravement. – Voyez-vous, Watson, c'est un des malheurs d'un cerveau conformé comme le mien, de ne pouvoir rien regarder sans le rapporter à ma spécialité. Vous voyez ces maisons dispersées et vous êtes frappé par leur pittoresque. Je les regarde, moi, et la seule pensée qui me vienne est celle de leur isolement et de l'impunité avec laquelle des crimes peuvent y être commis. – Grand Dieu ! m'écriai-je. Qui peut parler de crime dans ces vieilles demeures qui exhalent un charme indéfinissable. – Elles me remplissent toujours d'un certain effroi. C'est ma conviction, Watson, et elle est fondée sur l'expérience, que les recoins les plus noirs et les plus vils de Londres n'ont pas plus de péchés sur la conscience que la campagne la plus souriante ...

Professionalisme – Se creuser les « méninges » est souvent nécessaire

Voici ce que Sherlock Holmes dit au début de l'enquête : « J'ai trouvé sept solutions différentes, chacune pouvant s'adapter aux faits que nous connaissons. Mais je ne pourrai être fixé que d'après de nouveaux renseignements... »

En guise de conclusion

L'auteur a fait usage de sa belle plume pour exprimer la pensée suivante : « ... le temps des grandes affaires est passé. L'homme, ou au moins l'homme criminel a perdu toute hardiesse et toute originalité. » De nos jours, l'enquêtrice fait face à des défis de toutes sortes, notamment quant aux moyens techniques de réaliser des infractions, et il y a fort à parier que peu se rangeraient du côté de l'opinion qu'exprima Holmes. Ainsi, des documents de travail portant main-forte aux détectives seront toujours bien reçus.

